

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire
du Conseil des Chevaux Hauts-de-France :
28 septembre 2020 à 10h30
(en visioconférence)**

Les membres présents :

M. Alain COEUGNIET, M. Hervé DELLOYE, M. Yves SPRIET.

Les membres participant en visioconférence :

M. Didier BUDKA représenté par Mme Lucie CHAUME, M. Richard CREPON, Mme Edith CUVELIER, M. Patrick MOIZARD, M. Jean-Paul MUNN, M. Jean-Pierre TATINCLOUX, M. Jean-François TRANGOSI, M. Nicolas WALHEN.

Les membres excusés :

M. Jean-Luc EGRET, M. Jean FRERE, Mme Claire SCICLUNA.

Les pouvoirs :

M. Pascal BOEY, M. James CARPENTIER, M. Hervé DESSE CARMIGNAC, M. Thierry GILLET, M. Bernard LE GENTIL, M. Laurent MARLY.

Les invités présents :

M. Thomas CIMINO, Cabinet comptable SOGAPEX.

Les invités participant en visioconférence :

M. Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts-de-France
Mme Marie-Sophie LESNE, Vice-Présidente Hauts-de-France à l'Agriculture
Mme Geneviève ARDAENS, Mme Christèle WAGNER, IFCE
Mme Catherine RUHLMANN, Association Henson
M. Eric GUIBON, Chargé de mission Direction Agriculture Hauts-de-France
M. Julien WEYER, Conseiller technique Direction Agriculture Hauts-de-France
M. Fabrice RIQUIER, Directeur de la Chambre d'agriculture de l'Oise
M. Patrice DESBONNETS, Commissaire aux comptes – IN EXTENSO Nord Audit

Les invités excusés :

M. Nicolas LEBAS, Vice-Président du Conseil Régional Hauts-de-France, Mme Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise.

Personnel du Conseil des chevaux présent :

Mme Fanny CARPENTIER, Chargée de projet
Mme Delphine LEFEVRE, Secrétaire administrative
M. Valentin BEURIER, Chargé de mission en alternance



Ouverture de l'Assemblée générale

Le Président COEUGNIET souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et informe que l'Assemblée peut valablement délibérer le quorum étant atteint. Puis donne la parole à M. Xavier BERTRAND pour l'ouverture de l'Assemblée, ainsi qu'à Mme Marie-Sophie LESNE.

Tous deux ont réitérés l'attention qu'ils portent au déploiement du Plan cheval et leur soutien à la filière.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Rapport moral du Président
2. Rapport d'activité par le Secrétaire
3. Rapport financier du Trésorier
4. Rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2019
5. Plan d'actions 2020
6. Budget prévisionnel 2020
7. Adoption des résolutions

1. Rapport moral du Président

L'Assemblée générale de notre association se déroule en visioconférence suite aux contraintes sanitaires. C'est une première et je souhaite vivement que ce soit une dernière. Je ne suis pas un adepte de ces formes de réunions, je préfère le présentiel nettement plus convivial et plus propice aux échanges.

Toutefois je tiens à remercier les adhérents qui nous ont rejoints.

Je ne tomberai pas dans le travers de vous faire subir l'écoute de 2 rapports d'activités. J'irai donc à l'essentiel.

En 2019 comme Président j'ai représenté le Conseil des chevaux des Hauts-de-France dans les différentes assemblées, réunions et auprès des différentes collectivités.

Concernant le dossier Interreg EQWOS, la mise en place des différents modules s'est poursuivie toujours avec les mêmes difficultés résultant de l'imprécision dans le montage initial du dossier et du manque d'implication de certains partenaires. J'ai pris l'engagement de faire le maximum pour le conduire jusqu'à son terme, la tâche sera rude mais nous devons y croire.

Nous avons procédé aux embauches prévues dans le projet Interreg, Delphine LEFEVRE pour assurer la partie administrative et Fanny CARPENTIER pour la partie communication. Le rôle de chef de file étant assurée par le secrétaire général. Ces collaboratrices assureront également les missions identiques lors de la mise en place du plan cheval.

Un bureau a été ouvert à Saint-Quentin espace Créatis pour accueillir ces collaboratrices.

Deuxième gros « chantier » : finaliser le plan cheval avec la Région. Fin mai celui-ci était terminé pour un montant de 5.3 M€ sur 3 ans et intégrant 6 leviers d'actions. Son vote programmé en juin a été



reporté au 24 septembre suite à un incident au cours de la séance plénière. Ce plan a été voté à l'unanimité.

La mise en place de certaines actions a débuté dès ce vote. Pour votre information les charges de personnels sont également partiellement incluses dans ce plan.

Mi-septembre le secrétaire général nous a fait part de son souhait de quitter le Conseil des Chevaux pour donner une nouvelle orientation à sa carrière. Suite à ce départ un recrutement a été lancé.

Nous avons dû, suite à ce départ repenser notre organisation pour répondre à l'ensemble des exigences du projet Interreg et du plan cheval.

J'en profite pour remercier les collaboratrices pour leur professionnalisme et leur investissement.

Comme vous pouvez le constater 2019 n'a pas été un long fleuve tranquille pour le Conseil des Chevaux des Hauts-de-France, beaucoup de travail sera à faire pour les années 2020 et 2021.

Merci aux services de la Région, à la Vice-présidente Marie Sophie LESNE et au Président Xavier BERTRAND pour l'intérêt et le soutien qu'ils accordent à notre filière.

2. Présentation du rapport d'activité 2019

La lecture est donnée par M. Richard CREPON. Le rapport d'activité 2019 se trouve en annexe de ce procès-verbal.

Approuvé à l'unanimité des votants.

3. Présentation du rapport financier 2019 par M. Thomas CIMINO, Cabinet comptable SOGAPEX

Le résultat de l'exercice au 31/12/2019 est un déficit de 30 054,61 € contre un excédent de 39 903 € au 31/12/2018 soit une variation de -69 957,76 €.

Les charges de l'exercice s'élèvent à **292 962 €** au 31/12/2019 contre 195 920 € au 31/12/2018 soit une augmentation de 97 042 €. Elles sont constituées par :

• Frais sur les actions de communication	9 733 €
• Frais sur les prestations Plan Cheval	19 804 €
• Frais sur les prestations EQWOS	4 317 €
• Frais sur les actions de formation Plan Cheval	1 188 €
• Fournitures de bureau et autres	8 383 €
• Locations	1 332 €
• Entretien	432 €
• Frais pigiste	916 €
• Assurances	976 €
• Honoraires comptables et commissaire aux comptes	9 551 €
• Frais de déplacement	13 136 €
• Frais de réception	8 282 €
• Frais de communication	1 424 €
• Impôts, taxes, formation continue	1 293 €



• Salaires et charges sociales	171 270 €
• Dotations aux amortissements et aux provisions	355 €
• Autres frais dont frais exceptionnels	11 227 €
• Charges exceptionnelles	5 343 €
• Dotations provisions fonds dédiés	24 000 €

Sur chaque poste est constatée une augmentation.

Cette augmentation s'explique par les dépenses faites au titre d'EQWOS pour la continuité du projet, et le Plan Cheval pour les actions à mener.

Le poste salaires et charges est la principale augmentation qui s'explique par la rupture conventionnelle d'un salarié : coût total : 83 664 €.

Les produits de l'exercice s'élèvent à **262 907 €** au 31/12/2019 contre 235 823 € au 31/12/2018 soit une augmentation de 27 084 €. Ils sont constitués par :

• Prestations de services	350 €
• Subventions	219 307 €
• Cotisations	9 150 €
• Produits divers	64 €
• Produits financiers	488 €
• Transfert de charges	542 €
• Reprises sur amortissement dépréciation et provision	24 187 €
• Produits exceptionnels	8 819 €

Les principales variations sont les suivantes :

- Augmentation des subventions	+ 25 k€
- Reprise s/amortissement dépréciation et provision	+ 19 k€
- Cotisations	- 2,3 k€
- Produits exceptionnels	- 3,8 k€

Analyse du bilan

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 21 140,45 €

Le réalisable et le disponible s'élèvent à 368 400,78 €

- Les clients divers pour 150 €
- Les produits à recevoir pour 225 099,37 €
- Le placement en parts sociales pour 12 129,84 €
- La trésorerie pour 119 073,05 €, elle a diminué de 107 992,95 €.
- Les charges constatées d'avance pour 11 948,52 €

Le total actif s'élève à 389 541,23 €.

Les fonds associatifs s'élèvent à 300 303,62 € et sont constitués par :

- Les fonds associatifs antérieurs : le Fonds EPERON pour 403 647,78 €
- Le report à nouveau des résultats antérieurs pour -88 992,19 €
- Le déficit de l'exercice pour -30 054,61 €

Pas de provision pour risques et charges.



Les fonds dédiés s'élèvent à 33 687,50 € et correspondent au report des actions non réalisées en 2019 sur les subventions du Conseil Départemental 24 000 € relatif à la subvention du Canton de Longuenesse et de la Fédération National des Conseils des Chevaux pour 9 687,50 € relatif à l'Observatoire Economique Régional.

Les dettes d'exploitations s'élèvent à 55 550,11 € au 31 décembre 2019 contre 50 058,90€ au 31 décembre 2018 soit une augmentation de 5 491,21 €, elles sont constituées par :

- Les dettes fournisseurs pour 34 973,44 €
- Les dettes fiscales et sociales pour 13 698,98 € dont 12 240,98 € de provision/CP et charges et 1 458,00 € de charges à payer (MSA, prévoyance...).
- Les autres dettes pour 2 150,18 €
- Les produits constatés d'avance pour 4 727,51 €

Le total passif s'élève à 389 541,23 €.

Le montant des cotisations pour 2020 reste inchangé. Le Président COEUGNIET informe que le Conseil des Chevaux ne souhaite pas augmenter le montant des cotisations suite à la crise sanitaire.

Approuvé à l'unanimité des votants.

4. Rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2019

M. Patrice DESBONNETS, Commissaire aux comptes fait une lecture de ses rapports et indique que les comptes ont été validés sans réserve.

Ces rapports sont disponibles pour tout membre du CCHDF qui en fera la demande et sera publié en ligne sur le site du journal officiel.

5. Plan d'actions 2020

La présentation est faite par Mme Fanny CARPENTIER. *Le plan d'actions 2020 se trouve en annexe de ce procès-verbal.*

Approuvé à l'unanimité des votants.

6. Présentation du budget prévisionnel 2020

La présentation est faite par M. Yves SPRIET.

Le Budget 2020 se trouve en annexe de ce procès-verbal.

7. Adoption des résolutions

Résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire annuelle :

1^{ère} résolution : Approbation du rapport d'activité 2019.

L'assemblée Générale après avoir entendu le rapport d'activité présenté au nom du conseil d'administration par le secrétaire Richard CREPON approuve ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.



2^{ème} résolution : Approbation des comptes.

L'assemblée Générale ordinaire annuelle après avoir entendu la lecture du rapport financier présentée par le trésorier et le rapport du commissaire aux comptes, approuve le bilan et le compte de résultat 2019 lequel présente un déficit de 30 054,61 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion pour l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

3^{ème} résolution : Affectation du résultat de l'exercice.

Sur proposition qui lui est faite, l'assemblée générale ordinaire annuelle décide de reporter en solde de report à nouveau le résultat de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

4^{ème} résolution : rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Après lecture par le commissaire aux comptes de son rapport spécial indiquant l'absence de convention réglementée nouvelle, l'assemblée approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

5^{ème} résolution : montant des cotisations 2020.

L'assemblée générale après avoir entendu la proposition des cotisations 2020 approuve ces cotisations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

6^{ème} résolution : approbation du budget 2020.

L'assemblée générale après avoir entendu la proposition de budget 2020 approuve ce budget.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

7^{ème} résolution : dépôts des comptes sur internet :

« L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

L'ordre du jour ayant été réalisé, le Président COEUGNIET, clôt l'Assemblée générale à 12h10.

Le Président
Alain Coeugnet